

L'ECHO de BLOMAC

Bulletin Municipal Trimestriel

Octobre - Novembre - Décembre 2012

N° 16

Ce pisciculteur du Minervois, champion des carpes koï

Avec ses poissons d'ornement élevés à Blomac et couronnés de premiers prix, Pierre Flahaux se fait une place sur un marché longtemps trusté par les Japonais :

Les 23 et 24 juin dernier, lors d'un « koï show » en Belgique, il a remporté trois premiers prix et un second prix avec les spécimens qu'il élève lui-même, dans son exploitation, étang de Marseillette. Quatre trophées qui distinguent les qualités remarquables de ses carpes, au regard de critères très précis : morphologie, intensité et emplacement des couleurs. En effet, on n'avait jamais vu, jusqu'à présent, des carpes koï « made in France » atteindre ce niveau de reconnaissance.

Grâce aux distinctions obtenues, Pierre Flahaux et ses spécimens seront connus jusqu'au Japon et lui permettront d'asseoir encore Plus la réputation de son élevage.

A ce jour, sa production alimente des grossistes et des magasins spécialisés en France & en Belgique, parfois pour de prestigieux clients : en 2010, l'éleveur audois a vendu une centaine de poissons au roi du Maroc.

Objectif : haut de gamme

Cet élevage est installé sur les 25 ha de l'ancienne pisciculture de la fédération de pêche de l'Aude. Ce site fut exploité à partir de 1999 par la société Les Etangs d'Occitanie, dont Pierre Flahaux était un des associés.

Au printemps dernier, il a créé sa propre entreprise, France Koï, pour rester seul exploitant de l'élevage de Blomac (Les Etangs d'Occitanie sont désormais concentrés sur leur structure de Bram).

Une nouvelle aventure commence donc pour cet ancien chercheur d'origine belge, reconverti dans l'élevage.

Objectif : proposer des poissons haut de gamme et développer la société, tant dans la production, la commercialisation que la notoriété.

« Il faudrait quatre à cinq personnes sur le site » estime Mr Flahaux, qui en appelle au soutien de la chambre d'agriculture à cette activité peu représentée dans notre département.

(article tiré du journal « l'Indépendant » du 26/07/12)

Mairie de Blomac :

Ouverture du Secrétariat de Mairie du Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Téléphone : 04.68.79.04.25 Télécopie : 04.68.79.18.32

"L'ECHO de BLOMAC", le bulletin d'information trimestriel de la Commune de Blomac.

Directeur de la Publication : Robert Subreville

Le mot du Maire

Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal avait décidé à l'unanimité, l'embauche saisonnière de jeunes gens résidants dans notre village et âgés de plus de 16 ans.

L'ensemble d'entre eux a reçu un courrier afin de les inviter à se faire connaître en Mairie.

Cinq candidatures ont été déposées : VALENZUELA Alexandre, SOUM Lucas, ROBERT Jérémie, SANZ

Valerian et CORREIA de CARVALHO Liliane ;

Toutes ont été retenues et une proposition de 40 heures de travail leur a été faite.

Cette 1ère expérience d'activité communale leur a fait prendre conscience de l'ampleur des activités communales (entretien espaces verts, peintures sur bâtiments communaux, voiries etc..). Nul doute qu'aujourd'hui, ils porteront un autre regard sur le travail effectué par le personnel communal.

Je ne peux que louer le sérieux et l'attachement avec lesquels ils ont effectué les tâches que nous leur avons confiées ; je tiens à les en remercier et pour ceux qui le souhaiteront, je leur dis à l'année prochaine.

Robert SUBREVILLE



Le pisciculteur a remporté trois premiers prix dans un « koï show ».

mairieblomac@orange.fr

Rédaction : Sylvie Sanchez